

Sensibilisation au droit collaboratif

Me Christophe IMHOOS, avocat au barreau de Genève
avec la collaboration de Mmes Cinthia LEVY, avocat au barreau de Vaud
et Jean GAY, avocat au barreau du Valais

Médiateurs assermentés (Genève et Vaud) et certifiés FSM ASM CSMC
Chargés d'enseignement (gestion des conflits) ECAV

7 octobre 2014 de 14 heures à 17 heures
Maison des Avocats

Sensibilisation au droit collaboratif

- ❖ Qu'est-ce que le droit collaboratif ("*Collaborative Law*") ?
- ❖ Pour quoi et pour qui le droit collaboratif ?
- ❖ Contenu de la sensibilisation
- ❖ Formation au droit collaboratif
- ❖ Pratique du droit collaboratif
- ❖ Pour en savoir plus

Sensibilisation au droit collaboratif

Qu'est-ce que le droit collaboratif ?

- ✓ Mode alternatif de résolution des conflits (ADR/MARC)
- ✓ Négociation amiable et raisonnée avocats-clients
- ✓ Pas de recours aux tribunaux
- ✓ Contrat de "participation"
- ✓ Clause de "désistement"
- ✓ *Collaborative Law and Practice*

Sensibilisation au droit collaboratif

❑ Pour quoi et pour qui le droit collaboratif ?

- ✓ Développer et améliorer la pratique non-contentieuse
- ✓ Utiliser les outils de la négociation "raisonnée"
- ✓ Satisfaire les intérêts et besoins du client (pas nécessairement juridiques!) dans une optique si possible gagnante-gagnante
- ✓ Travailler en réseau et de manière pluridisciplinaire
- ✓ Complément ou alternative à la médiation

4

© [INSERER NOMS DES AUTEURS] 2014. All rights reserved.

Sensibilisation au droit collaboratif

❑ Contenu de cet atelier (une après-midi)

- Présentation des éléments conceptuels et juridiques (1 heure)
- Mise(s) en situation à l'aide de jeux de rôles supervisés par les formateurs (1 heure)
- Débriefing et restitution à partir des mises en situation (1 heure)
- *Atelier interactif et participatif !*

5

© [INSERER NOMS DES AUTEURS] 2014. All rights reserved.

Sensibilisation au droit collaboratif

❑ Formation au droit collaboratif (facultative)

- Deux jours
- Certifiante (*International Academy Of Collaborative Professionals – IACP*) et reconnue par la *Schweizerischer Verein für Collaborative Law (SVCL)*
- Formateurs chevronnés
- En anglais (avec possibilité de traduction)

6

© [INSERER NOMS DES AUTEURS] 2014. All rights reserved.

Sensibilisation au droit collaboratif

ORDRE DES AVOCATS
DE GENEVE

□ Pratique du droit collaboratif

Et pourquoi pas pratiquer au sein de l'association romande de droit collaborative ?! www.collaborativelaw-geneva.ch

7

© [INSERER NOMS DES AUTEURS] 2014. All rights reserved.

Sensibilisation au droit collaboratif

ORDRE DES AVOCATS
DE GENEVE

□ Pour en savoir plus :

- www.collaborativepractice.com (IACP, en anglais)
- www.svcl.ch (SVCL, association faitière suisse, en allemand)
- www.barreaudebruxelles.be/index.php?option=com_content&view=article&id=67&Itemid=133 (Ordre français des avocats au barreau de Bruxelles)
- www.esprit-entente.ch/droit-collaboratif/ (interview de deux praticiennes québécoises en droit collaboratif)

8

© [INSERER NOMS DES AUTEURS] 2014. All rights reserved.
